

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-ET 3003

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif mouillant et dispersant
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Corrosion cutanée : Catégorie 1

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.
NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage:
P405 Garder sous clef.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Polymère
Nature chimique : Polymeric phosphoric acid ester

Composants dangereux

| Composant | No.-CAS | Concentration (%) |
|--------------------------------|-----------|-------------------|
| Polyester d'acide phosphorique | - | >= 80 - < 100 |
| Acide phosphorique (résiduel) | 7664-38-2 | >= 1 - < 3 |

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

En cas d'ingestion :

- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- Enlever les lentilles de contact.
- Protéger l'oeil intact.
- Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
- Ne PAS faire vomir.
- Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
- Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de soufre
Oxydes de phosphore

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

confinement et de nettoyage

d'ammoniaque.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|-------------------------------|-----------|------------------------------------|---|-----------|
| Acide phosphorique (résiduel) | 7664-38-2 | TWA | 1 mg/m ³ | ACGIH |
| Acide phosphorique (résiduel) | | STEL | 3 mg/m ³ | ACGIH |
| Acide phosphorique (résiduel) | | TWA | 1 mg/m ³ | OSHA Z-1 |
| Acide phosphorique (résiduel) | | TWA | 1 mg/m ³ | OSHA P0 |
| Acide phosphorique (résiduel) | | STEL | 3 mg/m ³ | OSHA P0 |
| Acide phosphorique (résiduel) | | TWA | 1 mg/m ³ | NIOSH REL |
| Acide phosphorique (résiduel) | | ST | 3 mg/m ³ | NIOSH REL |

Hazardous components without workplace control parameters

Équipement de protection individuelle

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : > 120 min

Remarques

: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux

: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

| | |
|-----------------------------------|--|
| Protection de la peau et du corps | : Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. |
| Mesures d'hygiène | : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. |

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|--|
| État physique | : liquide |
| Couleur | : jaune clair |
| Odeur | : inodore |
| pH | : 1.1, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: DIN 19268 (1% in water) |
| Point de fusion/point de congélation | : 48.20 °F (9.00 °C) Méthode: derived |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | : > 392 °F (> 200 °C) Méthode: derived |
| Pression de vapeur | : < 1 hPa (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: derived |
| Point d'éclair | : > 214 °F (> 101 °C) Méthode: 49 (Pensky-Martens) |
| Limite d'explosivité, supérieure | : Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure | : Donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : Donnée non disponible |
| Densité | : 1.1600 g/cm ³ (68 °F (20 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube) |
| Solubilité(s) | |
| Hydrosolubilité | : non miscible |
| Solubilité dans d'autres solvants | : Donnée non disponible |
| Température d'inflammation | : > 392 °F (> 200 °C) |

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Méthode: DIN 51794

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Oxydants forts
Métaux

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Composants:**- Polyester d'acide phosphorique:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,530 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:**- Polyester d'acide phosphorique:**

Espèce: Lapin

Evaluation: Pas d'irritation de la peau

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

BPL: oui

7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):

Remarques: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:**- Polyester d'acide phosphorique:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

Evaluation: Irritant pour les yeux.

BPL: oui

7664-38-2 Acide phosphorique (résiduel):

Remarques: Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Composants:**- Polyester d'acide phosphorique:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce utilisée pour le test: Souris (mâle et femelle)
Méthode: Mutagénicité: Essai du micronoyau
Résultat: négatif
BPL: oui

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**- Polyester d'acide phosphorique:**

Espèce: Rat, mâle et femelle

LOAEL: 4,000 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 407

BPL: oui

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques : Remarques: Donnée non disponible**Persistance et dégradabilité****Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Produit:

| | |
|---------------------------------------|--|
| Réglementation | 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I |
| Remarques | Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)". |
| Information écologique supplémentaire | : Donnée non disponible |

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

| | |
|-----------------------|--|
| Déchets de résidus | : Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets. |
| Emballages contaminés | : Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides. |

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

| | |
|--|--|
| UN/ID No. | : UN 3264 |
| Nom d'expédition des Nations unies | : Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s (Orthophosphoric acid) |
| Classe | : 8 |
| Groupe d'emballage | : II |
| Étiquettes | : Corrosives |
| Instructions de conditionnement (avion cargo) | : 855 |
| Instructions de conditionnement (avion de ligne) | : 851 |

Code IMDG

| | |
|------------------------------------|---|
| Numéro ONU | : UN 3264 |
| Nom d'expédition des Nations unies | : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Orthophosphoric acid) |
| | :) |
| Classe | : 8 |

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

| | |
|--------------------|---|
| Groupe d'emballage | : II |
| Étiquettes | : 8 |
| EmS Code | : F-A, S-B |
| Polluant marin | : non |
| Remarques | : IMDG Code segregation group 1 - Acids |

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale
49 CFR

| | |
|------------------------------------|--|
| Numéro ONU / ID / NA | : UN 3264 |
| Nom d'expédition des Nations unies | : Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s (Orthophosphoric acid) |

| | |
|--------------------|-------------|
| Classe | : 8 |
| Groupe d'emballage | : II |
| Étiquettes | : CORROSIVE |
| Code ERG | : 154 |
| Polluant marin | : non |

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION
EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]
US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 95 %
Méthode: 22 (10min/150°C)
DIN EN ISO 3251
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Acide phosphorique (résiduel) | 7664-38-2 |
| 1,4-dioxane | 123-91-1 |

Pennsylvania Right To Know

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Polyester d'acide phosphorique | - |
| Acide phosphorique (résiduel) | 7664-38-2 |

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-6275

Commercial

d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)

Prop. 65 de la Californie

⚠ AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris 1,4-dioxane, qui est/ont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Section 5a : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle

BYK-ET 3003

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

d'utilisation importante.

Section 4 / 12(b)

: Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.

DSL

: Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.